

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS TEPF- puits mazères 2

Description de l'établissement

Nom : TEPF-puits mazères 2

Adresse(s) :

Commune(s) : MAZERES LEZONS (64373)

Activités : B06.10Z - null

Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 25/04/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP37830450101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : MAZERES LEZONS (64373)
UZOS (64550)

Description¹ : Ancien site des puits de production de gaz exploités par TEPF (Total Exploration Production France), situé la commune de Mazères-Lezons et en partie sur la commune d'Uzos. L'instruction du dossier de réhabilitation du site des puits Mazères 1 (MZS1) et Mazères 2 (MZS 2) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 5 mars 2018.

Le puits MZS1 a été foré du 29 mars 1966 au 13 juillet 1966 jusqu'à la profondeur de 3 425,4 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 428 528 m, Y = 6 247 648 m, Zsol = 187,12 m. Le puits MSZ1 a été bouché définitivement le 29 juillet 1992. La tête de puits a été découpée à 2,5 m/sol. La plate-forme du puits MZS1 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n°AQI6400558 et sous le n°AQI6400544.

Le puits MZS2 a été foré du 1er août 1966 au 14 avril 1967 jusqu'à la profondeur de 5 137 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 428 474 m, Y = 6 247 734 m, Zsol = 187,1 m. Le puits MSZ2 a été bouché définitivement le 9 décembre 2003. La tête de puits a été découpée à 2,5 m/sol. La plate-forme du puits MZS2 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n°AQI6400545.

L'emprise du site s'étend sur 48 486 m². Les environs immédiats sont constitués essentiellement de terrains naturels et agricoles.

Les cours d'eau présents dans les environs du secteur sont :
– au nord : le Gave de Pau situé à 200 m ;

- au sud-ouest : le canal des Moulins ;
- au sud-ouest : le ruisseau Lasbouries à 400 m.

Une première série de travaux de réhabilitation a eu lieu en 2014.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé entre février et avril 2014 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

- des teneurs en hydrocarbures dans les sols, avec des concentrations supérieures à la valeur de comparaison de 500 mg/kg (teneur maximale = 29 000 mg/kg) ;
- des anomalies en métaux dans les sols (principalement Cr et Pb) ;
- des teneurs en hydrocarbures dans les sédiments des bassins/bourbiers, avec des valeurs pouvant aller jusqu'à 6 600 mg/kg ;
- l'absence d'impact dans les eaux souterraines ;
- l'absence d'impact dans les eaux de surface des canaux des Moulins.

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés de décembre 2018 à juin 2019.

Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2018/01 du 18/09/2018).

À l'issue des travaux, l'ensemble des terrains est conforme aux objectifs de réhabilitations fixés par l'AP n°2018-01. La concentration maximale résiduelle en hydrocarbures totaux retrouvée sur le site MZS1 est de 1 113 mg/kg.

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux sur les sites est compatible d'un point de vue sanitaire pour un usage agricole et avec ingestion d'eau souterraine comme eau de boisson.

Sur la base du rapport de fin de travaux établi par l'exploitant le 14/02/2022 et la visite du site réalisée le 25 mai 2023, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 26 mai 2023.

Lors de la visite de récolement, il a été constaté que l'ensemble des installations de surface avait été démantelé. Seules étaient encore visibles en surface les émergences des canalisations inter-sites. Ces émergences ont été conservées pour réaliser les travaux d'abandon des collectes, la zone concernée par les travaux était grillagée. Le reste des terrains était réutilisé pour un usage agricole.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2023/10 du 07/06/2023.

Les documents suivants sont disponibles dans l'onglet « Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) » :

- AP1 MINES
- AP2 MINES
- DADT
- Mémoire de fin de travaux
- Rapport AP1
- Rapport AP2
- Rapport de recevabilité

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 29/04/2025

Enjeux et environnement :

Commune(s) : MAZERES LEZONS (64373)

UZOS (64550)

Description³ :

Ancien site des puits de production de gaz exploités par TEPF (Total Exploration Production France), situé la commune de Mazères-Lezons et en partie sur la commune d'Uzos. L'instruction du dossier de réhabilitation du site des puits Mazères 1 (MZS1) et Mazères 2 (MZS 2) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 5 mars 2018.

Le puits MZS1 a été foré du 29 mars 1966 au 13 juillet 1966 jusqu'à la profondeur de 3 425,4 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 428 528 m, Y = 6 247 648 m, Zsol = 187,12 m. Le puits MSZ1 a été bouché définitivement le 29 juillet 1992. La tête de puits a été découpée à 2,5 m/sol. La plate-forme du puits MZS1 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n°AQI6400558 et sous le n°AQI6400544.

Le puits MZS2 a été foré du 1er août 1966 au 14 avril 1967 jusqu'à la profondeur de 5 137 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 428 474 m, Y = 6 247 734 m, Zsol = 187,1 m. Le puits MSZ2 a été bouché définitivement le 9 décembre 2003. La tête de puits a été découpée à 2,5 m/sol. La plate-forme du puits MZS2 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n°AQI6400545.

L'emprise du site s'étend sur 48 486 m². Les environs immédiats sont constitués essentiellement de terrains naturels et agricoles.

Les cours d'eau présents dans les environs du secteur sont :

- au nord : le Gave de Pau situé à 200 m ;
- au sud-ouest : le canal des Moulins ;
- au sud-ouest : le ruisseau Lasbouries à 400 m.

Une première série de travaux de réhabilitation a eu lieu en 2014.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé entre février et avril 2014 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

- des teneurs en hydrocarbures dans les sols, avec des concentrations supérieures à la valeur de comparaison de 500 mg/kg (teneur maximale = 29 000 mg/kg) ;
- des anomalies en métaux dans les sols (principalement Cr et Pb) ;
- des teneurs en hydrocarbures dans les sédiments des bassins/bourbiers, avec des valeurs pouvant aller jusqu'à 6 600 mg/kg ;
- l'absence d'impact dans les eaux souterraines ;
- l'absence d'impact dans les eaux de surface des canaux des Moulins.

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés de décembre 2018 à juin 2019.

Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2018/01 du 18/09/2018).

À l'issue des travaux, l'ensemble des terrains est conforme aux objectifs de réhabilitations fixés par l'AP n°2018-01. La concentration maximale résiduelle en hydrocarbures totaux retrouvée sur le site MZS1 est de 1 113 mg/kg.

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux sur les sites est compatible d'un point de vue sanitaire pour un usage agricole et avec ingestion d'eau souterraine comme eau de boisson.

Sur la base du rapport de fin de travaux établi par l'exploitant le 14/02/2022 et la visite du site réalisée le 25 mai 2023, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 26 mai 2023.

Lors de la visite de récolement, il a été constaté que l'ensemble des installations de surface avait été démantelé. Seules étaient encore visibles en surface les émergences des canalisations inter-sites. Ces émergences ont été conservées pour réaliser les travaux d'abandon des collectes, la zone concernée par les travaux était grillagée. Le reste des terrains était réutilisé pour un usage agricole.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2023/10 du 07/06/2023.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : AP1_Mines-2018-01_20180918_MZS1_2

AP2_MINES-2023-10_20230607_MZS1_2

DADT_20180219_MZS1_2

Memoire_Fin_Travaux_20220110_MZS1_2

Rapport_AP1_20180822_MZS1_2

Rapport_AP2_20230530_MZ1_2

Rapport_Recevabilite_20180412_MZS1_2

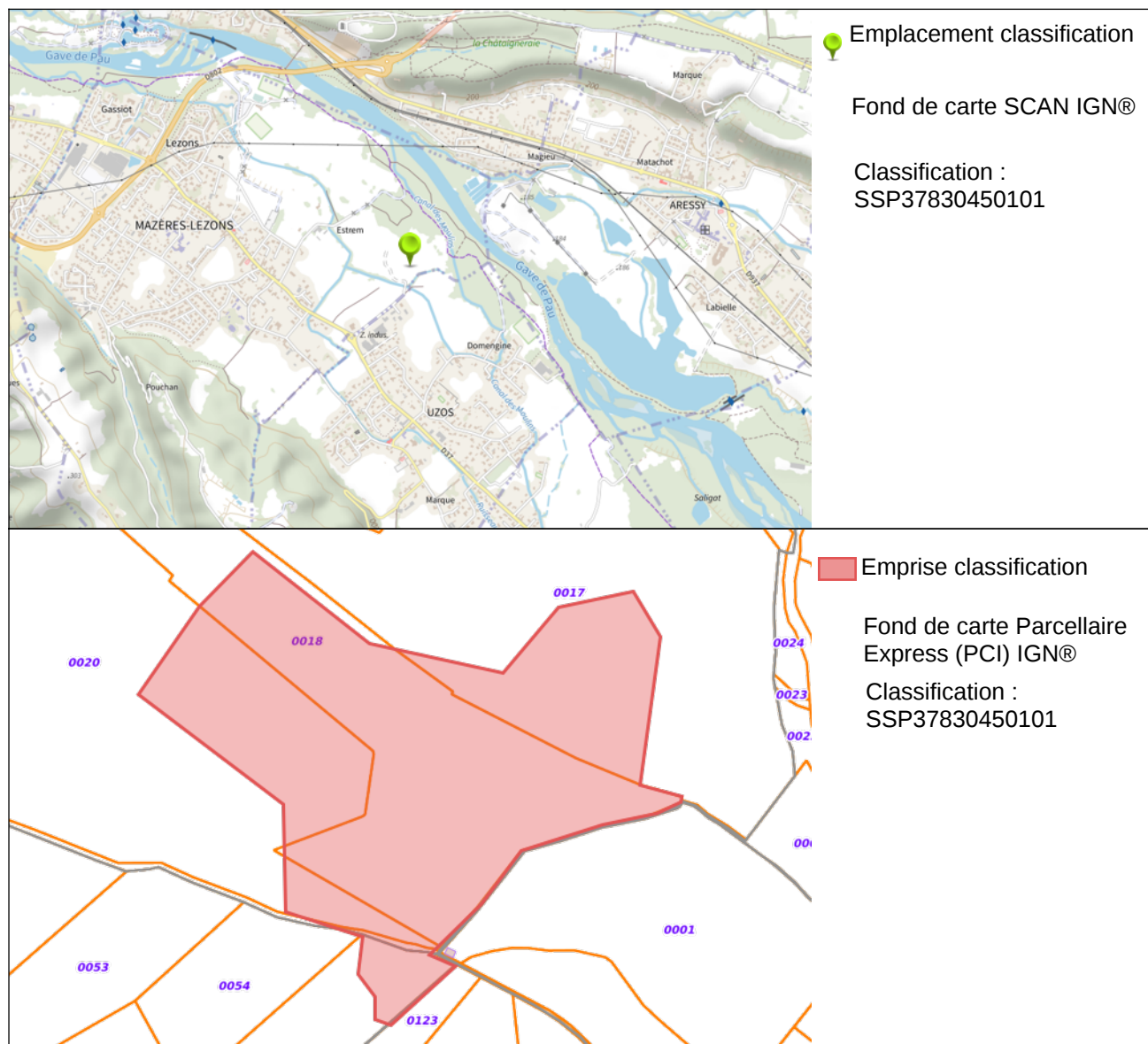
Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
MAZERES-LEZONS		AH	17	
MAZERES-LEZONS		AH	18	
MAZERES-LEZONS		AH	19	

MAZERES-LEZONS		AH	20	
MAZERES-LEZONS		AI	54	
MAZERES-LEZONS		AI	188	
UZOS		AC	123	

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 428552.3365932389, Lat. : 6247653.980058383

Superficie estimée :

36168 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.